

# Politique de fin de vie des produits

## Politique de fin de vie des produits

Afin de maintenir un haut niveau d'innovation et d'offrir les meilleurs systèmes et solutions à ses clients, Salto peut décider que certains produits ont atteint leur fin de vie.

Salto peut choisir de déclarer un produit en fin de vie pour plusieurs raisons, notamment la technologie, l'arrêt de leur approvisionnement par les fournisseurs, le coût, la sécurité, l'efficacité ou le marché.

Une fois qu'un produit est identifié comme étant en fin de vie, Salto enverra à ses partenaires et clients directs une communication comprenant toutes les informations sur les produits concernés et les différentes phases du plan de gestion de la fin de vie :

### 1. FIN DES NOUVELLES VENTES

La fin des nouvelles ventes est la date après laquelle les produits ne peuvent être livrés à aucun nouveau projet.

Les projets existants sont toujours approvisionnés avec de nouveaux produits. Salto peut annoncer la fin des nouvelles ventes d'un produit sur le marché immédiatement après un accord interne.

### 2. FIN DE LA PRISE EN CHARGE PAR LE SERVICE APRÈS-VENTE

La fin de la prise en charge par le service après-vente est la date après laquelle les produits ne peuvent être livrés à aucun nouveau projet.

Salto annonce la fin de la prise en charge d'un produit par le service après-vente généralement deux ans à l'avance.

### 3. FIN DES RÉPARATIONS ET DE L'APPROVISIONNEMENT EN PIÈCES DÉTACHÉES

La fin des réparations et de l'approvisionnement en pièces de rechange est la date après laquelle Salto ne fournira plus de pièces de rechange et n'en utilisera plus pour effectuer de nouvelles réparations.

Salto annonce la fin des réparations et de l'approvisionnement en pièces détachées cinq ans à l'avance.

### 4. FIN DE L'ASSISTANCE

La fin de l'assistance inclut tous les services liés à l'assistance technique.

Salto fournit une assistance au moins jusqu'à la phase de fin des réparations et de l'approvisionnement en pièces détachées, mais peut continuer volontairement à fournir une assistance au-delà.

Veillez contacter votre partenaire Salto local pour des précisions sur le statut de fin de vie d'un produit spécifique.

Cette politique est une politique générale applicable dans le monde entier. Toutefois, dans les pays où la législation applicable impose des périodes plus longues, ces périodes plus longues prévaudront sur celles prévues par les présentes.

Disclaimer:

This is a downloadable version of the website content that we make available to you for informative purposes for an easier consultation and filling. However, SALTO assumes no responsibility for any errors or typos that the downloadable version may contain.

As SALTO reserves the right to modify this content from time to time, please check on the Legal section of our website to find the latest version of the legal documents and their updates.